

Rapport des auditeurs sur le contrôle des comptes pour l'assemblée générale de l'association

ICI & AILLEURS au Mont-sur-Lausanne

En notre qualité de réviseurs, nous avons contrôlé le bouclage des comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'association ICI & AILLEURS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Les éléments contrôlés lors de la révision nous permettent d'attester que les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Le 24 mars 2025


Philippe Hayward


Denis Billotte

Annexe : comptes annuels au 31 décembre 2024